

POL 510T-20 THÉORIES ET PRATIQUES ANARCHISTES (3 cr.)
Département de science politique — Université du Québec à Montréal
Automne 2014

ATTENTION

Ce cours ne peut être pris si vous avez suivi le cours SOC 6109 «Pensée anarchiste»

Professeur : Francis Dupuis-Déri [bureau : A3630]
Courriel : dupuis-deri.francis@uqam.ca

Mardi 14h-17h

«L'anarchisme est un crime contre toute l'espèce humaine ;
et toute l'humanité doit s'opposer à l'anarchiste.»
Theodore Roosevelt, Président des États-Unis,
3 décembre 1901.

«Peut-être ne le savez-vous pas,
mais les anarchistes sont très actifs au Québec.»
—Michel Hébert, *Le Journal de Montréal*
12 mai 2012

«Si les anarchistes veulent détruire la démocratie,
nous ne les laisserons pas faire»
—Jean Chrétien, Premier ministre du Canada
23 juillet 2001.

Description officielle Les origines du mouvement anarchiste (XIXe siècle), les principaux auteurs (Proudhon, Bakounine, Kropotkine, Goldman) et les principaux courants (anarcho-syndicalisme, anarcha-féminisme, anarcho-écologisme, anarcho-indigénisme, l'individualisme et l'insurrectionnalisme). La philosophie anarchiste (conception de l'histoire, de l'individu, de l'État, de la religion, du capitalisme, du patriarcat, du nationalisme/racisme) et ses principes centraux (l'entraide, la liberté individuelle et collective, l'égalité, l'autonomie et l'autogestion). La diffusion de l'anarchisme (Amérique du Nord et Latine, Asie). L'anarchisme et les révolutions (Russie 1917, Espagne 1936-1939). La renaissance de l'anarchisme dans le mouvement étudiant des années 1960 et le renouveau dans les années 2000 (altermondialisme). L'anarchisme face à la répression.

Présentation — session A-2014 Un renouveau de l'anarchisme en Occident a été constaté par des journalistes, des politiciens et même par les forces policières, en particulier depuis l'émergence du mouvement altermondialiste (années 1990-2000). Dans les sciences sociales et humaines, on évoque un «tournant anarchiste», marqué par la publication de plusieurs ouvrages savants traitant de l'anarchisme, ainsi que de colloques sur le sujet. Au Québec, l'anarchisme et les anarchistes ont été l'objet de débats publics lors de la grève étudiante de 2012, ainsi que lors des mobilisations contre le Sommet du G20 à Toronto en 2010 et contre le Sommet des Amériques à Québec en 2001. Le cours sera l'occasion de replacer ce «renouveau» dans une perspective historique et de discuter de l'anarchisme aussi bien dans son expression philosophique et théorique que sociopolitique et militante. La réflexion s'inspirera de textes signés par des anarchistes du passé ou d'aujourd'hui, et par des universitaires de diverses disciplines spécialistes de ce phénomène. L'anarchisme sera discuté dans ses rapports avec des thèmes importants des sciences humaines et sociales, et de la science politique, soit — entre autres — la «nature humaine» et l'éthique, le pouvoir et la domination, l'économie, l'identité et le nationalisme, le patriarcat et les rapports sociaux de sexe, la violence, la révolution et la contre-révolution.

Objectifs Suite au cours, les étudiantes et les étudiants devraient détenir (1) une connaissance générale de la pensée anarchiste au sujet des différentes formes de pouvoir et de domination, (2) une connaissance générale des principaux débats traversant l'histoire de l'anarchisme; (3) une connaissance générale de la signification de l'anarchisme pour la pensée politique et la pratique sociopolitique au début du XXI^e siècle.

Avertissement : Il s'agit bien d'un cours sur l'anarchisme, et non pas d'un cours anarchiste, ce qui nécessiterait qu'il ne soit pas offert dans le cadre d'une université d'État, qu'il n'y ait pas de frais de scolarité exigés pour s'y inscrire, qu'il ne soit pas sous l'autorité pédagogique d'un professeur et, sans doute, qu'il n'y ait pas de notes attribuées et qu'il ne puisse participer d'un processus menant à l'obtention d'un diplôme universitaire.

Approche pédagogique Considérant la taille du groupe, les séances seront consacrées principalement à des présentations magistrales du professeur. Les questions et interventions sont encouragées — pour assurer des discussions plus substantielles, les étudiantes et les étudiants devront effectuer les lectures obligatoires avant chaque séance.

- ➔ Attention : les lectures obligatoires du recueil de textes participent directement de la formation et de l'acquisition des connaissances, c'est-à-dire qu'il s'agit de matériel (historique, théorique, etc.) qui le professeur ne résumera pas nécessairement en classe. D'où l'importance d'effectuer les lectures obligatoires, y compris pour se préparer aux évaluations.

Matériel obligatoire : le recueil de textes (à apporter en classe à chaque séance, pour pouvoir s'y référer).

Charge de travail hebdomadaire Les lectures obligatoires représentent environ 20 pages (parfois moins, parfois un peu plus) de lecture par semaine. Il s'agit soit de matériel premier, c'est-à-dire de textes militants historiques ou contemporains, soit de textes proposant des analyses de l'anarchisme.

—> À noter que les lectures obligatoires du recueil font partie de la formation, et doivent donc être effectuées pour assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques du cours, ainsi que pour répondre aux exigences des évaluations.

Disponibilité : Le professeur est à la disposition des étudiantes et des étudiants pour discuter du cours et des évaluations, sur rendez-vous seulement.

- ➔ Ces rendez-vous peuvent être pris lors d'un cours ou par message-courriel.
- ➔ Selon le déroulement de la session et s'il y a besoin, le professeur pourra déterminer des heures de bureau.
- ➔ À noter que le professeur ne s'engage pas à répondre aux messages courriel en moins de 24h (surtout pendant la fin-de-semaine).

Modes d'évaluation

Pour assurer une certaine variété et favoriser l'évaluation de compétences diverses, 3 modes distincts d'évaluation sont proposés : des fiches de lecture (textes du recueil), un examen maison, un examen en classe.

1) Fiches de lecture : 6 fiches portant sur des textes identifiés par * dans le plan de cours (choix de 10 textes-10 semaines).

- ➔ Longueur : 1 page à simple interligne (police <Times new roman> 12 points)
- ➔ Plan de la fiche : (1) Indiquer le sujet général du texte et son approche (texte militant, étude de terrain, réflexion philosophique, etc.) [environ 3-4 lignes] ; (2) présenter la thèse principale [environ 4-5 lignes] ; (3) présenter les principaux arguments ou la démonstration [environ 10 lignes] ; (4) présenter un concept clef [fournir la définition en vos mots, ou en citant

directement le texte] ; (5) votre évaluation de l'intérêt du texte, dans le cadre du cours et de la session [environ 4-5 lignes]

- Échéancier : à remettre en classe au tout début du cours auquel ce texte est associé — ou au secrétariat du département de science politique avant le début du cours, le tampon en faisant fois (les fiches soumises après le début du cours, par courriel, glissées sous la porte du professeur ou remises dans son casier ne sont pas acceptées).
- Logique pédagogique et formative : (1) développer les capacités de lecture ; (2) compléter la formation en classe ; (3) approfondir la compréhension de certains enjeux ; (4) assurer une meilleure préparation aux discussions en classe ; (5) offrir le choix de privilégier certains sujets (par le choix des semaines) ; (6) faciliter la distribution de l'effort de travail au fil de la session ; (7) assurer une certaine souplesse dans la gestion du calendrier de travail.
- Pondération : 5 points/fiche pour un total de 30%

IMPORTANT : vous pouvez obtenir de l'aide pour la préparation et la rédaction de vos fiches de lecture en vous présentant au **Centre Paulo Freire**, au département de science politique :

Local : A-3645 (troisième étage du pavillon Hubert-Aquin)

Téléphone : 514-987-3000, poste 2544

Info : <https://fr-ca.facebook.com/centrepaulofreire>

2) Examen maison de mi-session — questions remises le 14 octobre et examen à rendre le 28 octobre (au retour de la semaine de lecture)

- L'examen porte sur l'ensemble de la matière vue en cours jusqu'au 14 octobre inclusivement, et dans les textes des lectures obligatoires.
- Répondre au choix à 2 des 3 questions à développement (environ 3 pages par réponse)
- Logique pédagogique et formative : (1) permettre en mi-session un retour sur la matière acquise depuis le début ; (2) favoriser la réflexion personnelle sur la matière vue en classe et dans les textes ; (3) encourager la réflexion synthèse ; (4) assurer une bonne préparation pour la deuxième moitié de la session ; (5) offrir le choix de privilégier certains sujets (par le choix des questions) ; (6) profiter du temps de la semaine de lecture pour effectuer le travail.
- Pondération : 30%

3) Examen final sur table (en classe) — 9 décembre : Répondre au choix à 2 des 3 questions à développement (environ 3 pages par réponse)

- L'examen porte sur l'ensemble de la matière de la session vue en cours et dans les textes des lectures obligatoires
- Matériel autorisé : uniquement une page de notes (un côté de feuille 8 ½ x 11).
- Logique pédagogique et formative : (1) encourager un retour sur la matière acquise depuis le début ; (2) favoriser un autre type de préparation et de travail intellectuel que les autres exercices effectués jusqu'ici ; (3) encourager la réflexion synthèse ; (5) offrir le choix de privilégier certains sujets (par le choix des questions) ; (6) dégager du temps en fin de session pour d'autres obligations (après les 3 heures d'examen en classe, c'est terminé !).
- Pondération : 40%

ATTENTION : la qualité de la langue écrite représente 10% du total des notes (sauf pour l'examen en classe), le respect des normes de présentation représente 5% du total des notes (svp, consulter le règlement no. 18 sur les infractions académiques — plagiat).

RETARDS

(1) pour les fiches de lecture, les retards ne seront pas acceptés, pour les raisons suivantes : (a) par soucis d'équité envers la classe, puisque le sujet de la fiche aura été discuté en classe et qu'il pourra être estimé que la personne retardataire a bénéficié de cette discussion pour bonifier son travail ; (b) parce qu'il y a possibilité de se reprendre une semaine suivante, avec une autre fiche.

(2) pour les autres exercices, les retards ne seront acceptés que s'il y a eu une demande d'autorisation soumise avant la date de remise, et acceptée par le professeur ; dans les cas où un empêchement imprévu survient, il faut en avertir le professeur au plus tard le jour prévu de la remise, pour une entente de report ou de reprise (avec possibilité de pénalité de 10% de la note).

—> attention : si un travail est remis en retard, le professeur ne s'engage pas à le corriger selon un calendrier précis : il faut donc éviter de remettre un travail en retard à quelques jours seulement d'une date à laquelle l'obtention de la note finale est particulièrement importante (par exemple pour un dossier d'inscription, un renouvellement de visa, une candidature pour une bourse, etc.).

Quelques références bibliographiques à consulter au besoin

- Guérin, Daniel (dir.), *Ni dieu ni maître : anthologie de l'anarchisme*, Paris, Maspero, 1980.
- Guérin, Daniel, *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1981.

Sites

- Faure, Sébastien (dir.), *L'Encyclopédie anarchiste* [<http://www.encyclopedie-anarchiste.org/>].
- Revue *Réfractations : recherches et expressions anarchistes* [<http://refractions.plusloin.org/>].
- RA Forum [<http://raforum.info/spip.php?rubrique10>].

À Montréal

- Centre de documentation DIRA [<http://bibliothequedira.wordpress.com/>].
- Librairie l'Insoumise [<http://insoumise.wordpress.com/>].

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Semaine 1 [2 septembre 2014] : Introduction

- Présentation du plan de cours et des évaluations
- Définitions de l'anarchisme
- Courants de l'anarchisme : anarcho-communisme, anarcho-syndicalisme, anarcho-féminisme, anarcho-écologisme, anarcho-individualisme, «anarcho-capitalisme»

Lectures obligatoires

-Anonyme, «Un mot qui vient de loin», *Intervalles*, no. 59, 2001, p. 25-30.

-Kropotkine, Pierre, *La science moderne et l'anarchie*, Paris, Phénix, 2004 [1913], pp. 1-7 et 46-50 et 132-135.

-«Pourquoi ? A», *Jeunesses libertaires*, no. 48, avril 1964, p. couverture et p. 1.

[présentation de Bakounine] -Préposiet, Jean, «Présupposés philosophiques», J. Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 2002, p. 228-247.

Lectures suggérées

-Deleplace, Marc, *L'anarchie de Mably à Proudhon (1750-1850) : Histoire d'une appropriation polémique*, Lyon, ENS, 2001, p. 36-40.

-Manfredonia, Gaetano, «De l'usage de la chanson politique : la production anarchiste d'avant 1914», *Cités*, n° 19, 2003/2004, p. 43-53.

Semaine 2 [9 septembre] : Métaphysique, nature humaine et anthropologie

- Métaphysique anarchiste
- Anarchisme et nature humaine : domination ou autonomie ? compétition ou entraide ?

- Ce que nous apprend l'anthropologie historique : des peuples sans État (Pierre Clastres, Harold Barkley, David Graeber, James C. Scott).
- L'«anarcho-indigénisme» de Taiaiaki Alfred.

Lectures obligatoires

- Kropotkine, Pierre, «Introduction» [extrait], P. Kropotkine, *L'entraide : Facteur d'évolution*, Montréal, Écosociété, 2001 [1902], p. 25-36.
- Clastres, Pierre, «La question du pouvoir dans les sociétés primitives», *Interrogations : Revue internationale de recherche anarchiste*, no. 7, 1976, p. 3-8.
- Michel, Louise, «Voilà pourquoi je suis anarchiste», Daniel Guérin (dir.), *Ni dieu ni maître: Anthologie historique du mouvement anarchiste*, Lausanne, La Cité, p. 412.
- [présentation de Kropotkine] -Préposiet, Jean, «La doctrine», J. Préposiet, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 2002, p. 272-284.

Lectures suggérées

- Bakounine, Michel, *Considérations philosophiques sur le fantôme divin, le monde réel et l'Homme* [extrait], Genève, Entremonde, 2010 [1908], p. 13-19.
- *-de Cleyre, Voltarine, «Pourquoi je suis anarchiste», V. de Cleyre, *D'espoir et de raison : Écrits d'une insoumise*, Montréal, LUX, 2008 [1908], p. 89-107.
- Gouzer, J., *Psychologie de l'anarchiste*, Lyon/Paris, A. Storck/G. Masson, 1921 (1893), p. 1-9.
- Baumard, Nicolas, «Conclusion» [extrait], N. Baumard, *Comment nous sommes devenus moraux : Une histoire naturelle du bien et du mal*, Paris, Odile Jacob, 2010, p. 268-272.

PREMIÈRE PARTIE **Anarchisme et modernité**

Semaine 3 [16 septembre] : L'anarchisme contre l'État

- Réflexions générales sur l'État
- Les origines de l'État selon les anarchistes
- Fonctions de l'État selon les anarchistes

Lectures obligatoires

- Stirner, Max, «Unique» [extrait], M. Stirner, *L'Unique et sa propriété et autres écrits*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1988 [1843], p. 396-397.
- Stirner, Max, *L'Unique et sa propriété* [extraits], Daniel Guérin (dir.), *Ni dieu ni maître : Anthologie de l'anarchisme*, vol. I, Paris, Maspero, 1980, p. 21-25 [«Ce que l'on nomme État» & «Liberté individuelle et société»], p. 29-30 [«Révolte et révolution»].
- Proudhon, Pierre-Joseph, «Idée générale de la Révolution» [extrait], Sylvain Boulouque (dir.), *Les anarchistes : Ni dieu ni maître !*, Paris, Le Monde, 2012, p. 11-16.
- Kropotkine, Pierre, *L'État — son rôle historique*, Marseille, Le flibustier, 2000 (1913), p. 24-25 et p. 56-72.

Lectures suggérées

- Godwin, William, *La justice politique* [extraits], Lyon, Atelier de création libertaire, 2005 [1793], p. 142-145 [«Du contrat social»], p. 161-162 [«De la législation»], p. 171-175 [«Des formes de gouvernements»].
- Stirner, Max, «Les faux principes de notre éducation» [extraits], Daniel Guérin (dir.), *Ni dieu ni maître : Anthologie de l'anarchisme*, vol. I, Paris, Maspero, 1980, p. 17-19.

Semaine 4 [23 septembre] : L'anarchisme contre l'État libéral

- Les droits politiques selon les anarchistes
- Les élections selon les anarchistes (mandat impératif)
- L'État providence selon les anarchistes

Lectures obligatoires

- Kropotkine, Pierre, «Des droits politiques», P. Kropotkine, *L'État son rôle historique*, Marseille, Le Flibustier, 2009 [1885] pp. 157-164.
- Bellegarrigue, Anselme, *Manifeste de l'anarchie*, Montréal, LUX, 2010 [1850], p. 60-63 et 65-68.
- Brousse, Paul, «Le suffrage-principe», P. Brousse, *Le suffrage universel et le problème de la souveraineté du peuple*, Marseille, Le Flibustier, 2010 [1874], p. 23-30.
- Kropotkine, Pierre, «Les minorités révolutionnaires», P. Kropotkine, *Paroles d'un révolté*, Paris, Champs-Flammarion, 1978 [1885], p. 81-86.

Lectures suggérées

- *-Enckell, Marianne, «La question des services publics devant l'Internationale : Fédéralisme et autonomie», *Réfractions*, 2005, p. 21-27
- Bakounine, Michel, «III. Vues sur la société socialiste», François Munoz (dir.), *Bakounine — la liberté*, Paris, Pauvert, 1965, p. 258-276.
- Ribeill, Georges, «Postface», Marx/Bakounine, *Socialisme autoritaire ou libertaire*, vol. II, Paris, Union général d'éditions, 1975, p. 374-383.
- Kropotkine, Pierre, «I», P. Kropotkine, *Aux jeunes gens*, Paris, Pris, D'ores et déjà, 2013, p. 11-18.
- Kropotkine, Pierre, «Chapitre premier I», P. Kropotkine, *L'esprit de révolte*, Houilles, Manucius, 2009, p. 35-46.

Semaine 5 [30 septembre] : L'anarchisme contre le capitalisme

- Qu'est-ce que le capitalisme ? Idéologie et pratiques
- Critique anarchiste du capitalisme : «La propriété, c'est le vol !»
- L'économie politique selon Pierre Kropotkine
- Anarchisme contre marxisme : le cas de la Révolution bolchévique

Lectures obligatoires

- Proudhon, Pierre-Joseph, «Qu'est-ce que la propriété ?» [extrait], Sylvain Boulouque (dir.), *Les anarchistes : Ni dieu ni maître !*, Paris, Le Monde, 2012, p. 17-23.
- Michel, Louise, *Prise de possession* [extraits], Paris, Jean-Paul Rocher éditeur, 1999 [1890], p. 17-24 et p. 31-35.
- Voline, *La Révolution inconnue* (livre II : «Le bolchévisme et l'anarchisme»), Genève, Entremonde, 2009 [1939], pp. 7-13 et p. 29-31.

Lectures suggérées

- Angenot, Marc, «Anarchistes et socialistes 1880-1914 : Trente-cinq ans de dialogue de sourds», *Discours social* (nouv. Série), vol. XIV, 2002, p. 25-28 et p. 59-64.
- Lénine, Vladimir, «Anarchisme et socialisme», V. Lénine, *Œuvres*, vol. 5, Paris-Moscou, Éditions sociales-Éditions du Progrès, 1976 (1901), p. 333-334.
- Lénine, Vladimir, «Deuxième article : Seulement d'en bas ou d'en bas et d'en haut à la fois ?», V. Lénine, *Œuvres*, vol. 8, Paris-Moscou, Éditions sociales-Éditions du Progrès, 1973 (1901), p. 478-486.
- «Tract makhnoviste» dans *Les anarchistes russes et les soviets*, Paris, Spartacus, p. 257-261.
- Rocker, Rudolf, «Chapitre VIII — de la nature de l'État», R. Rocker, *Les Soviets trahis par les bolcheviks*, Saint-Étienne, Spartacus, 1998 [1921], p. 63-68.

Semaine 6 [7 octobre] : L'anarchisme et l'autogestion

- Théories de l'autogestion
- Forme organisationnelle : groupe d'affinité, syndicat, commune, fédération
- La Grève générale comme arme révolutionnaire
- Diffusion et pratiques de l'anarcho-syndicalisme en Amérique
- L'autogestion en pratique : la Révolution espagnole

Lectures obligatoires

-*Déclaration de principe de l'A.I.T.*, Berlin, 25 décembre 1922-2janvier 1923.

-Arvon, Henri, «Chapitre IV : La révolution espagnole», H. Arvon, *L'anarchisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, p. 119-121.

-«Communisme libertaire», H.E. Kaminsky, *Ceux de Barcelone*, Paris, Allia, 2003, p. 76-82.

-Collectif, *La collectivité de Calanda 1936-1938 : La révolution sociale dans un village aragonais*, Paris, CNT, 1997, p. 45-66.

Lecture suggérée

*-Guérin, Daniel, «À la recherche de la société future : L'autogestion», D. Guérin, *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1981, pp. 63-81.

-Préposiet, Jean, «L'agriculture», *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, Paris, 2002, p. 110-117.

DEUXIÈME PARTIE L'anarchisme en débat

Semaine 7 [14 octobre] : La violence en question

- Qu'est-ce que la violence en politique ?
- L'anarchisme non-violent
- La question du terrorisme
- La lutte révolutionnaire

Lectures obligatoires

-Davis, Mike, «“Les héros de l'enfer” : Entretien avec Mike Davis», M. Davis, *Les héros de l'enfer*, Paris, Textuel, 2007, p. 63-94.

-«Nonviolence radicale, anarchisme et perspectives révolutionnaires», site Web <Printemps québécois, nonviolence et désobéissance civile>, 1 septembre 2012.

-Francis Dupuis-Déri, «Black Bloc et carré rouge», *Le Devoir*, 28 avril 2012.

Lecture suggérée

*-de Cleyre, Voltairine, «VII : De l'action directe», V. de Cleyre, *D'espoir et de raison : Écrits d'une insoumise*, Montréal, Lux, 2008, p. 137-159.

[21 octobre] RELÂCHE (SEMAINE DE LECTURE)

Semaine 8 [28 octobre] : Anarchisme et patriarcat

- Qu'est-ce que le patriarcat ?
- Qu'est-ce que le féminisme ?
- L'antiféminisme chez les anarchistes
- L'anarcha-féminisme
- Anarchisme et sexualité
- Les Mujeres Libres (Femmes libres)

Lectures obligatoires

- Reyniers, Antje, «Anarcha-féminisme», *Chronique féministe*, no. 13, avril-mai 1985, p. 13-19.
- Finet, Hélène, «“Ni dieu, ni patron, ni mari !” : Militantes anarchistes en Argentine (1890-1930)» [extrait], Collectif (dir.), *Viva la social ! : Anarchistes et anarcho-syndicalistes en Amérique latine (1860-1930)*, Paris, Nada/Noir et rouge/Libertaires, 2013, p. 29-43.
- Proudhon, *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, Paris, Fayard, 1990 [1858], pp. 1944-1948 et p. 1952-1955.
- Proudhon, *La pornocratie*, Paris, L'Herne, 2009, p. 52-57.

Lectures suggérées

- Mary Nash (dir.), «*Femmes libres*» : *Espagne 1936-1939*, Paris, La Pensée sauvage, 1977, p. 8-27.
- *-Gabrielle Fiore, «L'anarcha-féminisme», *Possibles*, été 2014.
- Breton, Émilie, Grolleau, Julie, Kruzynski, Anna, Saint-Arnaud-Babin, Catherine, «Mon/notre/leur corps est toujours un champ de bataille : Discours féministes et *queers* libertaires au Québec – 2000-2007», *Recherches féministes*, vol. 20, no. 2, 2007, p. 113-139.
- Duriez, Hélène, «Des féministes chez les libertaires : Remue-ménage dans le foyer anarchiste», Olivier Fillieule, Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 167-186.

Semaine 9 [4 novembre] : Anarchisme et nationalisme

- Qu'est-ce que la nation et qu'est-ce que le nationalisme ?
- Anarchistes et «petites nations» ?
- Antifascisme et cosmopolitisme

Lectures obligatoires

- Bakounine, Michel, *Théorie générale de la Révolution*, Paris, Nuits rouges, 2001, p. 294-309.
- Houle-Courcelles, Mathieu, «Les libertaires du Yiddishland», M. Houle-Courcelles, *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, Montréal, Lux, 2008, p. 48-63.

Lectures suggérées

- Pelletier, Philippe, «L'anarchisme est européocentrique», P. Pelletier, *Anarchisme, vent debout ! Idées reçus sur le mouvement libertaire*, Paris, Cavalier bleu, 2013, p. 207-212.
- Boulouque, Sylvain, *Les anarchistes français face aux guerres coloniales 1945-1962*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2003, p. 89-99.
- *-Gordon, Uri, «Anarchisme, nationalisme et nouveaux États», *Réfractions*, no. 19, hiver 2007-2008, p. 78-86.

Semaine 10 [11 novembre] : Anarchisme et écologisme

- Distinguer environnementalisme et écologisme
- Anarchisme du XIXe siècle et le rapport aux animaux
- Écologie sociale
- Écologie profonde
- Primitivisme

Lectures obligatoires

- Michel, Louise, *Mémoires*, Paris, Maspero, 1976, p. 91-92, p. 97-98, p. 162.
- Reclus, Élisée, «À propos du végétarisme» [extraits], *La Réforme alimentaire*, vol. V, no. 3, 1901, p. 37-45.
- Gerber, Vincent, «Chapitre III : La naissance de l'Écologie sociale 1963-1971», *Murray Bookchin et l'écologie sociale : Une biographie intellectuelle*, Montréal, Écosociété, 2013, p. 45-57.

-Dufoing, Frédéric, «L'anarcho-primitivisme de John Zerzan», *L'écologie radicale*, Gollion, Infolio, 2012, p. 75-86.

Lecture suggérée

*Pelletier, Philippe, «Indigènes de l'univers, anarchistes et territoires», *Réfractons*, no. 21, 2008, p. 11-22.

TROISIÈME PARTIE **Permanence de l'anarchisme**

Semaine 11 [18 novembre] : L'anarchisme depuis les années 1960 : la contre-culture

- Les Provos
- Les Situationnistes et l'anarchisme
- Mai 68 : moment anarchiste ?
- Le mouvement punk

Lectures obligatoires

-Frémion, Yves, «Introduction», Y. Frémion, *Provo : Amsterdam 1965-1967*, Paris, Nautilus, p. 9-11 et p. 41-45.

-Préposiet, Jean, «Gauches sauvages», J. Préposiet. *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, Paris, 2002, p. 331-338.

-Amoros, Miguel, «I. Tout et tout de suite !», M. Amoros, *Les situationnistes et l'anarchie*, Toulouse, De la roue, 2012, p. 19-24.

Lectures suggérées

*-Pereira, Irène, «L'esprit de 68 : Quel héritage contestataire pour aujourd'hui», *Réfractons*, no. 20, 2008, p. 5-16.

-Marcuse, Herbert, «Chapitre IV La solidarité», H. Marcuse, *Vers la libération*, Paris, Minuit, 1969, p. 105-120.

-Duclos, Jacques, «Anarchistes d'aujourd'hui», J. Duclos, *Anarchistes d'hier et d'aujourd'hui : Comment le gauchisme fait le jeu de la réaction*, Paris, Éditions sociales, 1968, p. 11-25.

Semaine 12 [25 novembre] : L'anarchisme étapiste

- Des anarchistes votent (Baillargeon, Chomsky) : défendre le parlementarisme contre le capitalisme
- Anarchisme réformiste (Colin Ward)
- L'approche de la «tache d'huile»

Lecture obligatoire

-Prud'homme, Maude, Massé, Bruno, «Anarcho-écologistes et défis de survie : réflexions (auto)critiques», R. Bellemare-Caron, É. Breton, M.-A. Cyr, F. Dupuis-Déri, A. Kruzynski (dir.), *Nous sommes ingouvernables : Les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux, 2013, p. 120-136.

Lectures suggérées

*-Bellemare-Caron, Rémi, «Les anarchistes et le mouvement étudiant», R. Bellemare-Caron, É. Breton, M.-A. Cyr, F. Dupuis-Déri, A. Kruzynski (dir.), *Nous sommes ingouvernables : Les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux, 2013, p. 95-117.

-Ramos, Carlos, «Se réappropriier le présent : Considérations sur les possibilités de l'anarchisme», Collectif, *L'anarchisme a-t-il un avenir ? Histoires de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires*,

Lyon, Atelier de création libertaire, 2001, p. 515-530.

-Fournier, Louis, «Manifeste de la CLASSE : Oui, un manifeste “anarchisant”», *Le Devoir*, 26 juillet 2012.

Semaine 13 [2 décembre] : altermondialisme, insurrectionnalisme et répression

- Mode d'organisation : horizontalisme et « anti-oppression »
- L'anarchisme insurrectionnaliste
- L'action directe : les Black Blocs
- La répression policière

Lectures obligatoires

-Sarrasin, Rachel, Kruzynski, Anna, Jeppesen, Sandra, Breton, Émilie, «Radicaliser l'action collective : portrait de l'option libertaire au Québec», *Lien social et politiques*, no. 68, 2012, p. 141-166.

-Anonyme, *Notes sur l'anarchisme insurrectionnaliste*, [sans éditeur/sans date].

-Des anarchistes parmi d'autres, «Manifeste du Carré noir», Centre des médias alternatifs, 2012.

Lecture suggérée

-«Bon A rien» [affiche placardée à Montréal].

*-Dupuis-Déri, Francis, «Penser l'action directe des Black Blocs», *Politix*, décembre 2004, no. 68, p. 79-109.

-Garraud, R., *L'anarchie et la répression*, Paris, L. Larose, 1895, p. 101-112.

-Dupuis-Déri, Francis, «Broyer du noir : La répression policière de la “déviance politique” au Québec», F. Dupuis-Déri (dir.), *À qui la rue ? Répression policière et mouvement sociaux*, Montréal, Écosociété, 2013, p. 122-158.

Semaine 14 [9 décembre] : EXAMEN EN CLASSE

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.